LA CHARTE HANDICAP

de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin



Facile à lire et à comprendre

FALC

CHERBOURG en Cotentin

SOMMAIRE

Gouvernance 3

Information, sensibilisation, communication 4

Formation, emploi 6

Vie sociale, culturelle, sportive 9

Petite-enfance, enfance, éducation, jeunesse 13

Accessibilité, cadre de vie (dont logement) 17

GOUVERNANCE

Gouvernance : c'est décider ensemble de ce que chacun doit faire.

Ce que nous voulons faire

1 Prendre en compte le handicap et l'inclusion dans toutes les décisions de Cherbourg-en-Cotentin.

Comment nous voulons le faire

Faire attention à l'accessibilité et l'inclusion des personnes handicapées dans toutes les décisions municipales.

Inclusion : c'est le fait de faire partie d'un groupe ou de la société.

Penser aux personnes en situation de handicap dans toutes les décisions de la mairie. Savoir ce que la Ville peut perdre ou gagner en prenant ces décisions.

- Prendre la décision de construire une piscine à la place d'un jardin public

Ce que gagne la ville :
- La piscine est accessible à tout le monde

Ce que perd la ville :
- Un endroit naturel où il fait moins chaud en été.



Ce que nous voulons faire

2 Écouter les personnes handicapées pour connaître leurs avis sur les projets de la Ville.

Comment nous voulons le faire

Mettre en place un groupe de personnes pour vérifier que les objectifs soient réalisés.

- Permettre à toutes les personnes qui travaillent pour le handicap de se rencontrer.
- Encourager les personnes en situation de handicap à venir aux réunions.

C'est pour donner votre avis sur les projets de la Ville.

Ce que nous faisons déjà

Nous avons mis en place une Commission Communale d'Accessibilité.
Elle a lieu une fois par an.

INFORMATION - SENSIBILISATION COMMUNICATION

Sensibilisation : c'est apprendre à mieux connaître un sujet pour mieux le comprendre. Cela permet de faire attention aux autres.

Ce que nous voulons faire

1 **Informer les personnes handicapées sur les aides, les services et les moyens disponibles.**

Comment nous voulons le faire

- Faire la liste des aides, des services disponibles pour les personnes en situation de handicap.
- Mettre sur le site internet de la Ville une page d'information.
- Elle sera mise à jour régulièrement.
- Vous y trouverez la liste de tous les services et des aides.



Ce que nous faisons déjà

Le **CCAS** accompagne des personnes qui ne sont plus **autonomes**.

CCAS : Centre communal d'Action Sociale

Autonome : c'est pouvoir faire des choses tout seul, sans avoir besoin d'aide.

- Mettre en place des numéros spéciaux aux adultes handicapés victimes de violences.

Exemple : Le **3133**. C'est un numéro national pour signaler des maltraitances envers les adultes en situation de handicap.

Ce que nous voulons faire

2 **Nous voulons rendre l'information et les outils de communication plus facile d'accès.**

Comment nous voulons le faire

- Écrire les documents de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin en **FALC**.

FALC : Facile À Lire et à Comprendre

- Utiliser la Langue des Lignes Française pour les personnes malentendantes.
- Former les employés de la Ville à écrire le plus simplement possible.

C'est pour que l'information soit comprise par tout le monde.

Ce que nous faisons déjà



Nous traduisons les discours municipaux en **LSF**.

LSF : Langue des Signes Française

Exemple : Les Vœux du Maire.

Nous avons formé les agents municipaux au FALC.

Nous avons fait des vidéos sur la restauration scolaire.

Il y a des **sous-titres** en plusieurs langues.

Sous-titre : c'est écrire ce qui est dit par quelqu'un. C'est en bas de l'écran.

Enregistrer le magazine de la Ville de Cherbourg-en-Cotentin en audio.
C'est pour permettre à des personnes qui ne savent pas lire d'avoir des informations.

Ce que nous voulons faire

3 Informer le public sur les différents handicaps grâce aux campagnes de sensibilisation

Comment nous voulons le faire

- Organiser des événements pour aider les habitants à mieux comprendre les différents handicaps.
- Proposer des activités aux enfants, aux jeunes et aux commerçants.
Ces activités peuvent permettre de mieux comprendre le handicap.

Exemple : À l'école.

- Découvrir comment une personne aveugle se déplace avec une canne.
Au centre de loisirs ou avec les jeunes
- Découvrir des sports adaptés, comme le basket en fauteuil roulant.
Avec les commerçants
- Apprendre à accueillir une personne handicapée et à lui demander si elle a besoin d'aide.

Ce que nous faisons déjà

Nous informons le public sur les différents handicaps.
C'est grâce aux campagnes de sensibilisation et aux actions municipales.

Exemples :

- Organiser des journées de sensibilisation.
- Communiquer sur le site Internet et les réseaux sociaux de la mairie de Cherbourg-en-Cotentin.
- Célébrer la Journée internationale des personnes handicapées, le 3 décembre.

FORMATION ET EMPLOI

Ce que nous voulons faire

1 Nous voulons informer les agents municipaux sur les différents types de handicap. C'est pour les aider à mieux les accompagner.

Comment nous voulons le faire

Nous voulons utiliser des moyens de communication dans les services pour sensibiliser au handicap.



Exemples :

- Brochures.
- Affiches.
- Vidéos.

Sensibiliser : c'est aider une personne à mieux comprendre les difficultés d'une autre personne.

Organiser chaque année une sensibilisation sur le handicap.

Cela aide les personnes travaillant pour la Ville de Cherbourg-en-Cotentin à faire plus attention.

Ce que nous faisons déjà

Nous mettons en place des formations pour les agents d'accueil.
C'est pour leur apprendre à recevoir des personnes en situation de handicap.

Ce que nous voulons faire

2 Former les agents en contact direct avec des personnes en situation de handicap.

Comment nous voulons le faire

Faire la liste des agents qui sont en contact avec des personnes en situation de handicap.



- Accueil de la mairie.
- Musée.
- Gymnase.
- Faire des **recyclages** pour ne pas oublier ce qui a été appris.

Recyclage : revoir les façons de faire.

Former tous les agents d'accueil à la communication adaptée.

- LSF : Langue des Signes Française
- Langage clair

Cela permet de communiquer avec des personnes sourdes et malentendantes.

- Utilisation des pictogrammes

Ce que nous faisons déjà

Nous formons les personnes qui travaillent dans la petite enfance aux différents handicaps.

- Crèches
- Écoles maternelles

Nous avons aussi formé les agents d'accueil à **ACCEO**.

ACCEO est un service numérique qui permet aux personnes sourdes, malentendantes de communiquer. Cela se fait par téléphone ou en face-à-face avec des agents des services publics.

Ce que nous voulons faire

3 Mettre en avant l'emploi des personnes en situation de handicap dans la collectivité et le territoire.

Le **territoire** est la surface de terre, la zone géographique. C'est le terrain.
Ici, c'est la Ville de Cherbourg-en-Cotentin

Collectivité : c'est l'organisation de personnes élues pour s'occuper de ce terrain.
C'est la mairie ou le conseil municipal.

Comment nous voulons le faire

La collectivité doit employer 6% de personnes en situation de handicap.

Mettre en place des moyens pour rendre les bâtiments accessibles.

Créer un groupe de personnes qui connaissent le handicap.

Ces personnes peuvent représenter des personnes en situation de handicap à la mairie.



Ce que nous faisons déjà

Nous participons au **DuoDay** et au **DuoDay Inversé**.

DuoDay : c'est une journée de stage découverte en entreprise pour une personne en situation de handicap.

DuoDay Inversé : c'est un professionnel du milieu ordinaire qui passe une journée dans un **ESAT**.

ESAT : Établissement de Services et d'Accompagnement par le Travail.

Nous allons embaucher des personnes qui ont une **RQTH**.

RQTH : Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé

Nous informons les personnes qui ont un handicap à le déclarer à la MDPH.

Nous avons intégré la clause « handicap » au sein du **SPASER**.

SPASER : Schéma de Promotion des Achats Socialement et Écologiquement Responsables

Ce plan permet :

- Aux personnes en situation de handicap de s'insérer dans la société ;
- De faire attention à la nature ;
- De soutenir les commerçants, et les entreprises qui sont sur le territoire.



VIE SOCIALE, CULTURELLE ET SPORTIVE

Ce que nous voulons faire

1 **Nous voulons permettre aux personnes en situation de handicap de participer aux activités de la Ville.**

Comment nous voulons le faire

Inviter les personnes en situation de handicap à participer aux événements de la Ville.

La Ville organise :

- Des événements sportifs.
- Des événements culturels.
- Des événements municipaux.

Former les professionnels à accueillir les personnes en situation de handicap.

Les professionnels apprennent à :

- accueillir les personnes en situation de handicap.
- comprendre leurs besoins.
- les accompagner dans les activités.

Les professionnels concernés sont :

- les professionnels de la culture.
- les professionnels du sport.
- les professionnels du secteur social.
- les animateurs.



Garder le contact avec les personnes isolées.

La Ville veut :

- garder le contact avec les personnes isolées.
- accompagner les personnes en situation de handicap.
- aider les personnes qui en ont besoin.
- permettre à chacun de participer à la vie de la Ville.

Ce que nous faisons déjà

Nous encourageons la participation des personnes en situation de handicap pour :

Permettre à ces personnes de participer aux Foulées Ensemble.

Les Foulées Ensemble sont organisées dans le cadre des Foulées de la Presse de la Manche. C'est une grande course à pied qui a lieu le 11 novembre de chaque année.

Permettre aux associations et aux établissements spécialisés de participer aux événements de la Ville.

Exemples : IME - Institut Médico Éducatif
ESAT - Établissement de Service et d'Accompagnement par le Travail

Elles peuvent participer à :

- la « Cantoche » du festival Femmes dans la Ville.
- la Semaine d'information sur la santé mentale.
- le Mois de la parentalité.

Réunir le Forum Sport-Santé-Handicap et le Forum des associations.

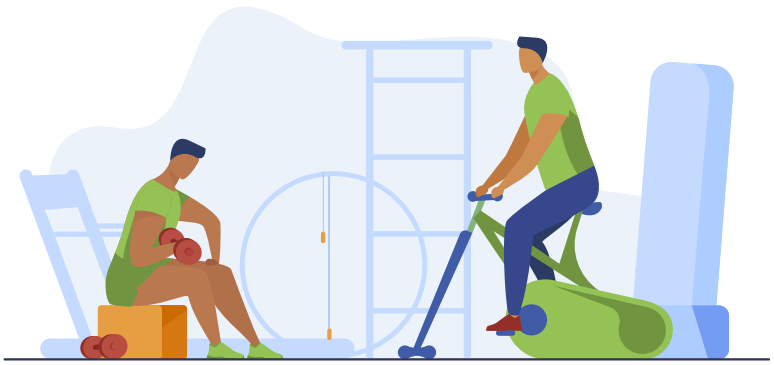
Les personnes peuvent ainsi découvrir :

- les associations.
- les activités sportives.
- les activités liées à la santé.
- les activités adaptées aux personnes en situation de handicap.

Former les éducateurs sportifs au Sport-Handicap.

Les éducateurs sportifs apprennent à :

- accueillir les personnes en situation de handicap.
- adapter les activités sportives.
- accompagner les personnes pendant les activités.



Ce que nous voulons faire

2 Nous voulons permettre à tout le monde de participer aux activités.

Comment nous voulons le faire

Permettre aux personnes handicapées d'entrer et de se déplacer facilement dans ces lieux.

La Ville vérifie l'**accessibilité** :

Accessibilité : c'est le fait de pouvoir y aller

- des lieux culturels.
- des lieux sportifs.
- des bâtiments.
- de la **signalétique**.

Signalétique : c'est un moyen ou un outil qui permet de donner une information.

Exemple : Un panneau qui indique un passage piéton.

Proposer des activités accessibles à tous.

La Ville propose des activités :

- culturelles.

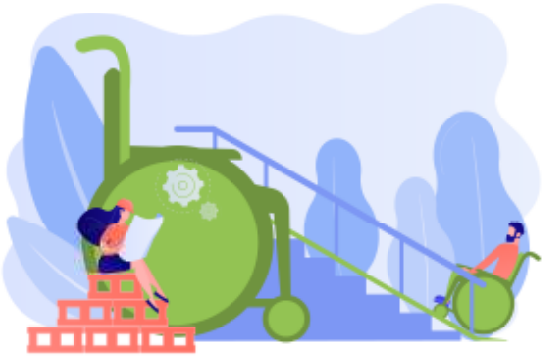
Exemple : aller dans une bibliothèque

- sportives.

Exemple : du foot adapté

- de loisirs.

Exemple : le théâtre



Les personnes qui encadrent ces activités sont formées. Elles peuvent accueillir les personnes en situation de handicap.

Ce que nous faisons déjà

Nous rendons la culture et les activités accessibles à tous.

Nous permettons aux personnes en situation de handicap de faire de la musique.

Le Conservatoire propose des activités musicales adaptées aux personnes en situation de handicap.

Nous achetons des rampes d'accès faciles à transporter.

Ces rampes peuvent être installées lors des événements. Elles permettent aux personnes en fauteuil roulant de se déplacer. Elles peuvent accéder plus facilement à ces endroits.

Nous proposons des livres sur le handicap dans la Malle de l'Égalité.

Ces livres sont proposés pendant de nombreux événements. Ils permettent de mieux comprendre le handicap et les différences.

Ce que nous voulons faire

3 Nous voulons aider les associations qui accompagnent les personnes en situation de handicap.

Comment nous voulons le faire

Créer une liste des associations qui accompagnent les personnes en situation de handicap.

Cette liste donne les différentes associations de Cherbourg-en-Cotentin. Elle est mise à jour chaque année.

Prendre en compte l'inclusion des personnes en situation de handicap pour donner des subventions.

Inclusion : c'est le fait de faire partie d'un groupe ou de la société.

Subvention : c'est de l'argent qui est donné pour permettre à une association de fonctionner.

La Ville regarde si les associations :

- accueillent les personnes en situation de handicap.
- proposent des activités accessibles à tous.
- favorisent la participation des personnes en situation de handicap.

Ce que nous faisons déjà

Faire la liste des associations qui proposent des activités aux personnes en situation de handicap.

La liste permet de connaître :

- Les différentes associations qui accueillent des personnes en situation de handicap.
- Ces associations proposent des activités adaptées à ces personnes.



PETITE ENFANCE - ENFANCE ÉDUCATION - JEUNESSE

Ce que nous voulons faire

1 **Accompagner chaque jeune en situation de handicap vers une vie autonome et inclusive.**

Inclusive : cela veut dire qu'on adapte la société au jeune, et non l'inverse.

Comment nous voulons le faire

Nommer un responsable de l'inclusion dans chaque structure d'accueil pour enfants et jeunes.

Créer avec les parents et les professionnels un plan d'accueil adapté pour l'enfant.

Donner la priorité aux enfants à besoins spécifiques pour entrer en crèche par exemple.



Aider les enfants et les jeunes handicapés à participer :

- aux activités après l'école,
- pendant les vacances.

Faire travailler tous les adultes qui s'occupent des enfants.

Ces adultes travaillent dans les écoles, pour la mairie ou pour des associations.

Nous voulons que ces personnes travaillent toutes ensemble pour aider les enfants.

Mettre en place des moyens pour savoir si un enfant à un handicap.

Ce que nous faisons déjà

Nous travaillons avec le **CAMSP**.

CAMSP : Centre d'Action Médico-Sociale Précoce

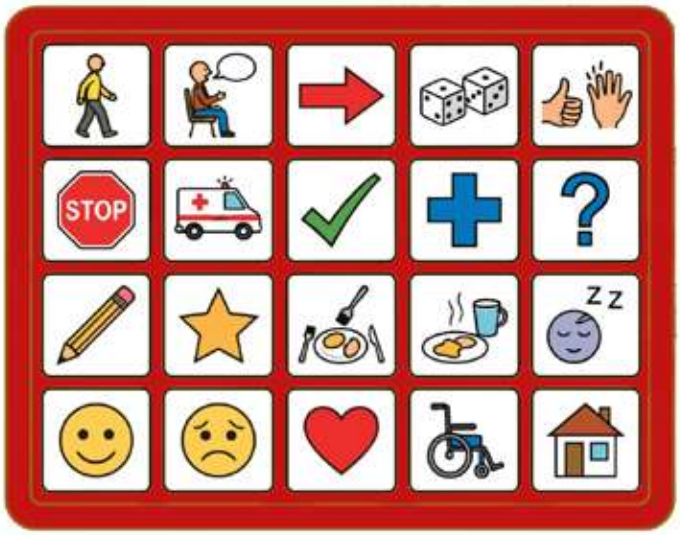
C'est une structure qui accueille les enfants de 0 à 6 ans. Elle sert à **dépister**, orienter et accompagner les troubles du développement ou les handicaps.

Dépister : c'est découvrir quelque chose, une maladie, un handicap.

Pour les enfants qui ont du mal à communiquer nous allons utiliser des outils.
C'est le **TLA** : Tableau de Langage Assisté
C'est un tableau avec des dessins qui donne des informations.

Exemples :

- Courir
- Aimer
- Être d'accord



Il y aura une classe recevant des enfants **autistes** à l'école Mitterrand.
Autisme : c'est une façon différente de percevoir le monde et de communiquer.
Le cerveau de l'enfant se développe différemment.

Certaines personnes pourront faire des activités sans payer.

Exemples :

- Emprunter des jeux, des livres,
- Utiliser Internet.



Pour cela il faut toucher l'**AEEH** et l'**AAH**.
AEEH : Allocation d'éducation de l'enfant handicapé
AAH : Allocation adulte handicapé

Ce que nous voulons faire

2 **Nous voulons que les professionnels travaillent ensemble pour accompagner les enfants en situation de handicap.**

Comment nous voulons le faire

Réunir régulièrement:

- les professionnels de la petite enfance ;
- les professionnels des écoles ;
- les professionnels de santé ;
- les services sociaux ;
- les structures spécialisées.

Inviter les familles à participer aux échanges.

Connaître les besoins des enfants et chercher ensemble des solutions.

Créer des règles pour mieux partager les informations.

Les professionnels doivent respecter la loi et protéger les informations personnelles. Cela permet de mieux accompagner les enfants.

Organiser des formations chaque année.



Ces formations réunissent des professionnels :

- de l'éducation.
- de la santé.
- du secteur social.

Ils apprennent ensemble à :

- mieux inclure chaque personne ;
- mieux travailler ensemble ;
- mieux s'aider pour accompagner les personnes.

Ce que nous faisons déjà

Les crèches municipales travaillent ensemble pour donner un accueil adapté à chaque enfant handicapé. Nous accueillons des personnes en situation de handicap tout au long de l'année.

Elles peuvent venir toute seule ou en groupe dans les :

- Centres sociaux.
- **Espaces numériques**.
  Espaces numériques : ce sont des endroits où vous pouvez aller sur Internet
- **Ludothèques**.
  Ludothèque : c'est un endroit où il est possible de jouer ou d'emprunter des jeux.
- Services jeunesse.

Ce que nous voulons faire

3 Nous voulons rendre les lieux de la Ville accessibles à tous.

Accessible : c'est pouvoir aller quelque part sans difficulté

Exemple :

- La mairie de Cherbourg-en-Cotentin.
- Les offices de tourisme.

Pour cela il faut :

- Penser aux moyens d'accessibilité pendant les travaux.

Comment nous voulons le faire

Nous voulons mieux aider les familles.

Exemple : Les familles doivent trouver de l'aide adaptée au handicap de leur enfant.
Il faut que ce soit à côté de chez elles. Elles doivent être accompagnées et dirigées vers les bons services. Les futurs **guichets uniques** permettront aux familles de trouver plus facilement de l'aide.

Guichet unique : c'est un endroit où il est possible de faire plusieurs démarches administratives.

Exemples :

- Faire une demande de carte d'identité
- Chercher un acte de naissance

Nous voulons faciliter l'accès à certains établissements.

Exemples :

- Dans les crèches.
- Dans les écoles.
- Dans les centres de loisirs.

Nous voulons aussi penser aux personnes qui ont un handicap qui ne dure pas longtemps.

Exemples :

- Pour une personne qui s'est cassée le pied.
  Il faut donc prévoir le matériel pour les aider.

Exemples :

- Un fauteuil roulant.

Ce que nous faisons déjà

Nous aidons les crèches de la Ville à mieux accueillir les enfants handicapés. C'est un travail qui se fait entre la mairie de Cherbourg et les crèches.
Les enfants en situation de handicap sont accueillis régulièrement dans :

- Centres sociaux.
- Les espaces publics numériques.
- Les ludothèques et les services jeunesse.



ACCESSIBILITÉ
CADRE DE VIE DONT LE LOGEMENT

Ce que nous voulons faire

1 Adapter les lieux publics pour permettre aux personnes handicapées d'y accéder plus facilement.



Comment nous voulons le faire

Mettre à jour le diagnostic d'accessibilité des bâtiments recevant des personnes.

Diagnostic d'accessibilité : c'est vérifier si un bâtiment public est adapté aux personnes en situation de handicap.

Exemples :

- Vérifier si une personne en fauteuil roulant peut entrer dans la mairie.
- Vérifier si les toilettes sont adaptées pour des personnes à mobilité réduite.

Faire la liste des travaux qu'il faut faire en premier.

Faire travailler ensemble la municipalité et la Commission Communale d'Accessibilité.

Commission Communal d'Accessibilité : ce sont des personnes qui réfléchissent sur l'accessibilité des personnes en situation de handicap. C'est pour réfléchir aux grands travaux de la Ville et de rendre les bâtiments accessibles.

Continuer à installer des jeux adaptés pour permettre à tous les enfants de jouer ensemble.

Ce que nous faisons déjà

Nous avons installé des jeux adaptés au jardin des couleurs.

Avec le plan Ad'AP nous faisons la liste les travaux qui sont à faire en premier.

Ad'AP : l'Ad'AP veut dire Agenda d'Accessibilité Programmée.
Il sert à organiser les travaux pour rendre les établissements plus accessibles

Nous rendons les musées beaucoup plus accessibles pour les activités de loisirs.

Nous travaillons avec le CAMSP.

Nous avons installé des outils de communication dans certains parcs pour aider les enfants à s'exprimer.

Exemples :

- Comme le **TLA**

TLA : Tableau de Langage Assisté

C'est un tableau avec des dessins qui donne des informations aux enfants.

Ce que nous voulons faire

2 Permettre à tous de circuler facilement et en sécurité grâce à des rues et trajets accessibles.

Comment nous voulons le faire

Nous voulons mettre en place un Schéma Directeur Voirie.

Le **Schéma Directeur Voirie** est un document important. Il permet de connaître les travaux à faire dans une ville.

Exemples :

- Refaire une route ou un trottoir.

Installer des signaux sonores et lumineux aux passages piétons.

C'est pour aider les personnes déficientes visuelles à traverser en sécurité.

Créer des chemins accessibles à tous entre :

- Les équipements comme un hôpital ou une pharmacie.
- Les transports comme les arrêts de bus.
- Les lieux de vie.

Ce que nous faisons déjà

Aujourd'hui il y a de nouvelles lignes de bus, c'est ce qu'on appelle le BNG.

BNG : Bus Nouvelle Génération

Cela permet de se déplacer plus facilement. Il y a plus d'arrêts et les bus passent plus souvent.

Nous avons fait des travaux dans les rues, les trottoirs et les places de la ville.

C'est pour permettre au bus de rouler plus facilement. C'est aussi pour mettre plus d'arrêts.

Informations

Ville de Cherbourg-en-Cotentin
Direction jeunesse et solidarités

Hôtel de Ville – Place Napoléon
50100 Cherbourg-en-Cotentin

Tél. : 02 33 08 26 00
Courriel : contact@cherbourg.fr





Document écrit en Facile à Lire et à Comprendre
Transcrit par l'ESAT de l'APAEI de Caen
Site de Saint André sur Orne

Sources graphiques : Magnific

CHERBOURG
en Cotentin

